

Formation Diagnostiqueur Immobilier Pack Pro +

SF-F1242.4-1ère éd-juil2026

Objectifs

- Savoir définir les missions de diagnostics immobiliers obligatoires à son client et lui proposer des missions complémentaires
- Etre en capacité de conduire avec méthode une mission de diagnostics immobiliers en respectant chacune des réglementations spécifiques au domaine (gaz, électricité, amiante, plomb, termites DPE...)
- Avoir les aptitudes pour établir et rédiger des rapports réglementaires de diagnostics
- Piloter son activité de diagnostics immobiliers, pérenniser son activité et la développer

Les suites du parcours :

Après obtention des certifications professionnelles, d'autres formations complémentaires peuvent être envisagées :

- Formation PCR
- Formation aux risques liés à l'amiante sous section 4
- Formations aux mentions dans les domaines de l'amiante et de l'énergie
- Formation infiltrométrie
- Formation audit énergétique

Les taux de 2025 :

- Taux de satisfaction : 94% de satisfaction globale à la formation
- Taux de recommandation : 99% des stagiaires ayant suivi la formation nous recommandent

Public Visé

Tout public validant les pré-requis définis par les arrêtés compétences du DPE.

Durée

245.00 Heures

35 Jours

Pré Requis

Les pré-requis (passerelles) pour accéder à cette formation sont :

1. Savoir lire et écrire en langue française
2. Attester :
 - d'un BAC +2 dans le domaine des techniques du bâtiment
 - **OU** d'une expérience professionnelle de 3 ans dans le secteur des techniques du bâtiment

La validation à l'entrée en formation est réalisée lors d'un entretien individuel.

Parcours pédagogique

Conformément aux arrêtés de compétence en vigueur

Présentation et découverte métier (7 heures - visio ou présentiel)

- Déroulement du parcours de formation
- Validation des pré-requis
- Présentation d'un cas concret ERP
- Présentation de la certification professionnelle et identification des besoins et objectifs
- Debriefing (Questions/Réponses)

Notions de base du bâtiment (7 heures - e-learning)

- Connaître les principales structures du Bâtiment.
- Identifier et nommer les différents intervenants et documents techniques -réglementaires
- Connaître les termes techniques des structures, façades, toitures...
- Comprendre les bases des systèmes de ventilations, incendie, isolation...

Etat de l'installation intérieure de gaz (28 heures - visio ou présentiel)

- Culture gazière, contexte réglementaire et normatif
- Domaine d'application du diagnostic
- Essais des appareils
- Mise en situation pratique

Constats des risques d'exposition au plomb (21 heures - visio ou présentiel)

- Généralités
- Les composés du matériau plomb contenu dans les peintures
- Le risque sanitaire lié à une exposition au plomb
- Les dispositifs législatifs et réglementaires
- Méthodologie du constat de risque d'exposition au plomb
- Mise en œuvre méthodologique

Etat de l'installation intérieure électrique (35 heures - visio ou présentiel)

- Généralités de l'électricité
- Les règles relatives à la sécurité
- Application du diagnostic selon les domaines
- Mise en œuvre méthodologique

Diagnostic amiante sans mention (28 heures - visio ou présentiel)

- Généralités
- Dispositifs législatif et réglementaire liés à l'amiante
- Les normes et méthodes de mise en œuvre
- Techniques et méthodes de réalisation

Loi Carrez / Loi Boutin (7 heures - visio ou présentiel)

- Contexte : La Loi Carrez
- Différentes notions de surface dans le bâtiment
- Le matériel de mesurage
- Le rapport de mission
- Cas pratiques

Diagnostic de Performances Energétiques sans mention (56 heures - visio et/ou présentiel dont 21h de présentiel obligatoire)

- Généralités du bâtiment
- Contexte réglementaire
- La thermique du bâtiment
- L'enveloppe du bâtiment
- Les systèmes
- Étude de cas et pratique

Etat relatif à la présence de termites (21 heures - visio ou présentiel)

- Généralités
- Les termites
- Les textes réglementaires
- Les différents champignons et pourritures
- Le contrôle sur site en recherche de termites
- Mise en œuvre méthodologique

Examens blancs (14 heures - visio ou présentiel)

- Examens théorique et pratique des différents diagnostics (termites, plomb, amiante, D.P.E., gaz, électricité)

Pratique guidée (7 heures - présentiel)

- Mise en pratique terrain sur maison, plateforme et maquettes dédiées
- Utilisation du logiciel métier (licence démo)

Passage de la certification personnelles (2 jours)

*Les examens de certification personnelle se font auprès d'un organisme de certification indépendant, partenaire ou de votre choix, accrédité par le COFRAC -amiante, plomb, termites, gaz, électricité et DPE

Méthodes et moyens pédagogiques

MOYENS :

Supports pédagogiques et ressources documentaires téléchargeables, diaporama interactif, exposés, démonstrations, questions-réponses, échanges d'expérience, étude de cas, mise en pratique, capitalisation connaissances professionnelles, visualisations illustrées de cas pratiques pour faciliter l'acquisition des compétences, matériel de diffusion simultanée en direct via un système de visioconférence haute qualité, plateau technique (150m²). Accès à la digitale formation durant 90 jours

MÉTHODES :

Active, participative et démonstrative

MODALITÉS :

- Format de formation au choix :
 - Visio (connexion internet indispensable - PC ou tablette équipé d'un micro et d'une caméra) + présentiel (28h obligatoires)
 - Présentiel dans nos centres d'Ile de France (78 - Les Alluets le Roi) ou PACA (84 - Avignon)
- Point en amont de la formation avec restitution du besoin
- Point en fin de journée de formation, recueil des impressions, régulation de l'évolution pédagogique
- Evaluation à chaud de satisfaction en fin de formation.

Informations modalités et délais d'inscription

DATE :

Nous consulter ou sur <https://www.sonelo.com/>

LIEUX :

Site de formation : Les-Alluets-le-Roi (78) ou Avignon (84)

MODALITÉS ET DÉLAIS D'INSCRIPTION :

Si prise en charge directe : bulletin d'inscription signé 15 jours avant la formation (paiement avec retour de la convention signée)

Si prise en charge par un organisme financeur : envoi du dossier de financement à compléter de 15 jours à 3 mois avant la formation selon le financeur (accord de prise en charge 7 jours avant le début de formation)

Envoi des documents par mail à contact@sonelo.fr ou courrier à SONELO 2 rue traversière 78580 LES ALLUETS-LE-ROI

Le tarif comprend une enveloppe certification de 1860euros Net de taxe

Qualification Intervenant(e)(s)

Equipe technique SONELO et/ou partenaires référencés

Méthodes et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis pour chaque module : un QCM pour validation par module (note minimale de 10/20).

Modalités d'Accessibilité

Nous contacter préalablement pour les personnes en situation de handicap

€ Tarifs (net de taxes)

Inter (Par Stagiaire) : **Nous consulter**

Intra (Par Jour) : **Nous consulter**

Effectif

De 5 à 21 Personnes



Contactez-nous !

SONELO Formation
Tél. : 01.39.75.36.96
Mail : contact@sonelo.fr

Assistance technique et pédagogique
Tél. : 01.39.75.36.96
(assistante de formation)